

**Rencontre avec Ève Comtet-Sorabella, tête de liste, et Bernard Cois, colistier :  
"Mâcon citoyens 2020", samedi 29 février**

Au nom de sa liste, Mme Comtet-Sorabella a répondu au questionnaire en ligne destiné aux candidats sur la plateforme « Parlons Vélo » de la FUB et approuvé l'ensemble des propositions de Mâcon Vélo en Ville.

Elle nous indique vouloir mettre en place un plan vélo concerté pour Mâcon et son agglomération, ce qui suppose affirme-t-elle « *un réel engagement politique de la part des élus et un budget dédié* ».

Un tel plan implique également un réexamen du schéma des déplacements doux, étendu à l'ensemble de l'agglomération, et ce en concertation avec l'ensemble des acteurs dont les associations.

Elle approuve la disposition préalable de ce plan à savoir la modération de la circulation motorisée, en faisant valoir ses bienfaits environnementaux comme pour la santé et l'agrément des habitants.

Pour ce faire, elle évoque l'intérêt de parkings relais non seulement aux entrées nord et sud de Mâcon mais également ouest (Charnay) et est de la ville.

Pratiquant elle-même le vélo au quotidien, Mme Comtet-Sorabella se déclare particulièrement désireuse de lever les obstacles qui freinent le développement du vélo en ville et, a contrario, d'actionner les leviers propices à encourager son développement.

Sont évoqués au titre des freins, l'appréhension de cyclistes potentiels (vitesse excessive des automobiles, défauts d'aménagements, ...) et des leviers, une indispensable culture vélo passant notamment par une sensibilisation des automobilistes et l'apprentissage du vélo à l'école.

À cet égard, le programme « savoir rouler à vélo » initié par la LOM (Loi d'orientation des mobilités) est prometteur, même si les moyens mis à disposition ne sont pas à la hauteur des ambitions. Les associations ne peuvent évidemment pas tout faire et il est envisagé de former des agents de la mairie et de permettre à des animateurs de passer le brevet initiateur mobilité à vélo.

À propos du stationnement illicite des automobiles sur les trottoirs et aménagements cyclables, en particulier aux abords des écoles, Mme Comtet-Sorabella s'engage à agir afin de « *mettre fin à ce laxisme qui met en danger la vie des piétons et des cyclistes, sans parler de la gêne occasionnée aux personnes à mobilité réduite* ».

Concernant les écoles, elle propose d'accompagner les familles pour les inciter à faire autrement et réinstaurer « *une culture des déplacements doux dans les familles* » : mettre en place des pédibus, un fléchage spécifique pour indiquer le trajet et la distance, piétonner les abords des écoles...

Mme Comtet-Sorabella rappelle la manière de fonctionner de Mâcon citoyens et précise qu'elle et ses colistiers sont déterminés à agir en consultant au préalable les habitants, les parents d'élèves, les commerçants, etc. Nous approuvons cette méthode car nous pensons que la contrainte (par exemple : réduction de la vitesse, limitation du stationnement) est mieux vécue et acceptée quand elle est expliquée et quand les usagers ont été sensibilisés en amont.

Favorable à l'aménagement cyclable et piétonnier de la D906, nous évoquons avec elle la répartition des compétences entre les collectivités – la municipalité ne peut pas tout. Pour la candidate, « *on a le pouvoir et, qui plus est, le devoir de le demander et de le défendre, même si ce n'est pas que du ressort de la mairie.* »

Le programme qui nous a été remis liste plusieurs mesures pour faciliter les déplacements moins polluants et réguler le trafic automobile.

Mme Comtet-Sorabella et M. Cois concluent en disant qu'ils continueront à porter et défendre leurs projets, en particulier ceux qui touchent aux mobilités, quel que soit le résultat du scrutin.